



## **20 novembre Journée internationale des droits de l'enfant... même isolé et étranger**

### **Appel à une mobilisation nationale**

A l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, les organisations réunies au sein du collectif « Justice pour les jeunes isolés étrangers » appellent tous les groupes citoyens, associations, personnels de l'Aide sociale à l'enfance, syndicats et militants à se mobiliser aux côtés de ces enfants et adolescents pour dénoncer les graves atteintes portées à leurs droits fondamentaux.

Dans chaque département, des centaines d'enfants et adolescents sont laissés sans protection, sous prétexte d'un manque de moyens, en dépit des obligations qui pèsent sur les conseils départementaux en matière de protection de l'enfance.

Ces jeunes, victimes d'une politique du soupçon permanent, voient leur minorité contestée à l'issue d'une procédure d'évaluation injuste, partielle et souvent malveillante.

Ceux et celles qui finissent par être pris en charge le sont trop souvent dans des conditions indignes, hébergés dans des hôtels miteux ou des dispositifs au rabais, sans scolarisation et sans véritable suivi éducatif.

**Dans ce contexte, les PROFESSIONNELS en charge de leur protection – personnels de l'ASE et salariés des associations chargées de l'accueil et de l'évaluation – sont soumis à des conditions de travail difficiles et contraints, de plus en plus souvent, d'appliquer des mesures contraires à leur éthique professionnelle. Ainsi, l'évaluation sociale à des fins de contrôle de l'âge des jeunes, l'accompagnement pour la réalisation des tests d'âge osseux que chacun sait incapables de déterminer l'âge civil d'un adolescent ou encore la transmission d'avis pouvant établir qu'un jeune se trouve en situation irrégulière et donc expulsable, sont contraires aux finalités mêmes de l'accompagnement social.**

**Pour seule réponse, le gouvernement envisage de marginaliser encore un peu plus ces enfants et adolescents en les excluant du droit commun pendant la première phase d'évaluation de leur situation.**

**LE 20 NOVEMBRE, AGISSONS POUR LES DROITS DES JEUNES ISOLÉS.**

Justice pour les Jeunes Isolés Etrangers. [Ju.jies@outlook.fr](mailto:Ju.jies@outlook.fr)  
<https://blogs.mediapart.fr/jeunes-isoles-etrangeurs/blog/121117/des-assistants-de-service-social-denoncent-le-traitement-des-jeunes-isoles-etrangeurs>